

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie, sur convocation du 5 mars 2026, affichée le 5 mars 2026, de Madame BONDUEL Florence, Maire, en séance ordinaire.

ORDRE DU JOUR :

Modification du tableau des effectifs du personnel communal
Comptes financiers uniques 2025
Affectation des résultats budgétaires 2025
Taux des taxes directes locales 2026
Subventions communales et extra-communales 2026
Budget pédagogique école 2026
Budget accueils de loisirs 2026
Participation au coût des voyages scolaires organisés par le collège des Bordes 2026
Budgets primitifs 2026
Plan intercommunal de sauvegarde
Action culturelle programme « En scène » 2026
Questions diverses

Présents : Mmes et Mrs. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Christian AMEUR, Sylvie VUILLET, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Yann GOLLION, Aurélie DAUBIN, Jonathan RÉMÉNÉ,

Absents donnant pouvoir : Ilona BERNY-VILFROY à Florence BONDUEL, Dominique BAUDOIN à Christian TOUSSAINT, Aurélie BLOT à Aurélie DAUBIN.

Absents : Sophie THIRET épouse ALLION, Catherine FOUCAULT.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Secrétaire de séance : Yann GOLLION.

Adoption du PV de la séance du 05.02.2026 Le procès-verbal est adopté à la majorité des membres qui y étaient présents.

Délibération 2026031001 : Modification du tableau des effectifs du personnel communal :

Vu l'avis de principe du CST du CDG 45 du 08.02.2023,

Vu le tableau adopté 01.07.2025,

Filière	Grade	Emploi	Temps de travail	Effectif		
				Emploi permanent	Emploi non permanent	Occupation
Administrative	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Responsable des services communaux	35/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint administratif	Secrétaire administrative	35/35 ^{ème}	1		
	Agent administratif	Agent d'accueil	20/35 ^{ème}		1 – Accroissement temporaire activité 19.09.2025 au 18.09.2026	Contractuel
Technique	Adjoint technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 ^{ème}	1		Titulaire en disponibilité - pourvu par contractuel en remplacement à hauteur de 31/35 ^{ème}
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Cuisinier scolaire	35/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint technique	Agent d'entretien des locaux et Aide cuisine	30/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint technique	Surveillance restauration scolaire et entretien des locaux	20.50/35 ^{ème}	1		Stagiaire
Filière médico-sociale	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	ATSEM + Animation accueil périscolaire	32,75/35 ^{ème}	1		Titulaire
Animation	Adjoint d'animation	Direction ACM périscolaire + centre de loisirs + ados	35/35 ^{ème}	1		Stagiaire
	Adjoint d'animation	ATSEM + Animation périscolaire et centre de loisirs	35/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint d'animation	Animation – accueil périscolaire + animation centre de loisirs	35/35 ^{ème}	1		Contractuel
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	Intervention musicale auprès des élèves élémentaires	2,5/20 ^{ème}	1		Non occupé
14 agents						

1/ Etant entendu la démission de l'adjoint d'animation en charge de la direction et l'accord de recrutement par voie de mutation d'un Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

2/ Etant donné la radiation des cadres d'un agent à TC des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie » en date du 24.03.2026 pour abandon de poste suite fin de disponibilité pour convenances personnelles d'une durée de 5 ans (remplacé à hauteur de 31/35)

3/ Etant entendu la charge de travail croissante des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »

4/ Etant entendu l'avis favorable de la commission finances réunie le 02.03.2026,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

Décide :

- De créer un poste d'adjoint technique à hauteur de 31/35^{ème},
- De supprimer un poste d'adjoint d'animation et de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

Les crédits nécessaires à la rémunération de ces emplois seront inscrits au budget.

Délibération 2026031002 et 03 : Comptes financiers uniques 2025

Considérant :

- que conformément à l'article 205 de la loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion ;
- que le compte financier unique est un document commun définitif, comprenant les données de l'ordonnateur et celles du comptable, faisant l'objet d'une procédure entièrement dématérialisée permettant des contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs 2025, les décisions modificatives et l'ensemble des écritures comptables 2025 s'y rattachant,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Vu la commission municipale finances réunie le 02.03.2026,

Etant entendu les remarques suivantes dressées concernant les écritures 2025 du budget principal :

- emprunt à court terme (juin 2025-juin 2027) de 469 154.40 € a été contracté pour faire face aux dépenses liées aux travaux du groupe scolaire / intérêts 2025= 6 439 ,54 €
- hausse de 3 points du taux de cotisation retraites CNRACL part patronale= + 6 500 €
- 10 000 € budget annexe assainissement

Etant entendu les remarques suivantes dressées concernant les écritures 2025 du budget annexe assainissement :

- 10 000 € abondés par le budget principal
- 10 000 € de recettes supplémentaires par rapport à 2024 liées à l'augmentation des tarifs applicables au 01.10.2024 (recouvrement octobre 2025)

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

Approuve les comptes financiers uniques pour l'exercice 2025.

BUDGET PRINCIPAL (TTC)	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultat 2025	Résultat antérieur	Résultat cumulé au 31.12.2025
SECTION Fonctionnement	840 825.84 €	1 054 118.16 €	+ 213 292.32 €	+ 118 271.76 €	331 564.08 €
SECTION Investissement	1 135 301.89 €	1 382 221.47 €	+ 246 919.58€	- 211 456.69 €	+ 35 462.89 €
Vue d'ensemble					+ 367 026.97 €

Chapitre D 011	Charges à caractère général	219 735.19 €
Chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	500 039.10 €
Chapitre D 014	Atténuation de produits	16 038.21 €
Chapitre D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000.00 €
Chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	91 446.54 €
Chapitre D 66	Charges financières	10 748.80 €
Chapitre D 67	Charges exceptionnelles	818.00 €
	Total dépenses de fonctionnement	840 825.84 €
Chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	118 271.76 €
Chapitre R 013	Atténuations de charges	8 325.73 €
Chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	116 792.17 €
Chapitre R 73	Impôts et taxes	6 615.00 €
Chapitre R 731	Fiscalité locale	624 546.23 €
Chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	265 214.43 €
Chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	30 095.30 €
Chapitre R 76	Produits financiers	22.50€
Chapitre R 77	Produits exceptionnels	2 020.44 €
Chapitre R 78	Reprises sur amortissements	486.36 €
	Total recettes de fonctionnement	1 172 389.92 €

Chapitre R 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000.00 €
Chapitre R 10	Dotations fond divers et réserves	744 872.38 €
Chapitre R 13	Subventions d'investissements	163 282.47 €
Chapitre R 16	Emprunts et dettes assimilées	462 679.40 €
Chapitre R 23	Immobilisations en cours	2 387.22 €
	Total recettes d'investissement	1 382 221.47 €
Chapitre D 001	Solde d'exécution de la section investissement	211 456.69 €
Chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées	37 658.75 €
Chapitre D 21	Immobilisations corporelles	23 056.26 €
Chapitre D 23	Immobilisations en cours	1 071 386.88 €
Chapitre D 26	Participations et créances	3 200.00 €
	Total dépenses d'investissement	1 346 758.58 €

BUDGET annexe assainissement (HT)	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultat 2025	Résultat antérieur	Résultat cumulé au 31.12.2025
SECTION Fonctionnement	44 869.98 €	63 057.06 €	+ 18 187.08 €	+ 5 055.78	+ 23 242.86 €
SECTION Investissement	24 431.19 €	145 363.47 €	+ 120 932.28 €	-114 430.63 €	+ 6 501.65 €
Vue d'ensemble					+ 29 744.51 €

Chapitre D 011	Charges à caractère général	5 095.12 €
Chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	4 980.06 €
Chapitre D 014	Atténuation de produits	2 213.00 €
Chapitre D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 932.84 €
Chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	1 150.15 €
Chapitre D 66	Charges financières	498.81 €
	Total dépenses de fonctionnement	44 869.984 €

Chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	5 055.78 €
Chapitre R 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 959.44 €
Chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 718.20 €
Chapitre R 77	Produits exceptionnels	10 000.00 €
Chapitre R 78	Reprises sur amortissements	379.42 €
	Total recettes de fonctionnement	68 112.84 €

Chapitre R 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 932.84 €
Chapitre R 10	Dotations fond divers et réserves	114 430.63 €
	Total recettes d'investissement	145 363.47 €
Chapitre D 001	Solde d'exécution de la section investissement	114 430.63 €
Chapitre D 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 959.44 €
Chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées	7 471.75 €
	Total dépenses d'investissement	138 861.82 €

Délibération 2026031004 et 05 : Affectation des résultats budgétaires 2025

Budget principal :

Etant entendu les restes à réaliser 2025 à reporter 2026 (crédits 2025 ouverts et engagés) :

Projet école	Dépenses 246 819.42 €	Recettes 495 220.18 €	soit un delta de + 248 400.76 €
--------------	-----------------------	-----------------------	---------------------------------

Etant entendu l'absence de besoin de financement de la section investissement.

Il est proposé de reporter sur chaque section les excédents respectifs soit section d'investissement (35 462.89 €) par l'excédent de fonctionnement et de reporter en fonctionnement le solde d'excédent de fonctionnement (331 564.08 €)

(ECRITURES COMPTABLES 2026 : RI 001 : 35 462.89 € - RF 002 : 331 564.08 €)

Budget annexe assainissement :

Etant entendu l'absence de restes à réaliser 2025 à reporter 2026 (crédits 2025 ouverts et engagés) :

Etant entendu l'absence de besoin de financement de la section investissement.

Il est proposé de reporter sur chaque section les excédents respectifs soit section d'investissement (6 501.65 €) par l'excédent de fonctionnement et de reporter en fonctionnement le solde d'excédent de fonctionnement (23 242.86 €)

(ECRITURES COMPTABLES 2026 : RI 001 : 6 501.65 € - RF 002 : 23 242.86 €)

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

Valide les propositions d'affectation de résultats ci-dessus présentées.

Délibération 2026031006 : Taux des taxes directes locales 2026

Etant entendu l'avis de la commission municipale « finances » réunie le 02.03.2026,

TAUX	Abattements et exonérations mis en place	2015 à 2019	2020	2021	2022 (+6.8%)	2023 -2024	2025 (+2.2%)
HABITATION	2013 : Abattement handicapés de 10 % à base (supprimé 2023)	12.43	// Supprimée pour résidences principales // taux gelé jusqu'en 2022 pour résidences secondaires et locaux meublés non affectés à l'habitation principal			12.43	12.71
FONCIERE SUR BATI (taux pivot)		16.61	16.61	16.61 + 18.56 de redescende de la TFBP départementale en compensation perte TH soit 35.17	37.57	37.57	38.43
FONCIERE NON BATI	1993 : exonération de 5 ans aux jeunes agriculteurs	83.98	83.98	83.98	89.70	89.70	91.74

RECETTES	2023	2024	2025	
HABITATION	36 322	35 446	29 749 + 3725 recentrage TH au titre décision 2025 Etat (maintien sur les années suivantes)	1/ Revalorisation bases 2026 de 0.8 % Soit recette attendue de + 4419 € Réponse ? Notification 1259 de 2025: perte base TH = Dégrèvements à initiative de l'Etat compensés
FONCIERE SUR BATI	420 890 (dont 9114 de coefficient correcteur) + 6663 compensation TF au titre exonérations sur décision Etat	442 684 (dont 9586 de coefficient correcteur) + 4799 compensation TF au titre exonérations sur décision Etat	468 628 (dont 9 926 de coefficient correcteur) + 4385 compensation TF au titre exonérations sur décision Etat	
FONCIERE NON BATI	38 553	49 191	45 236 + 656 compensation TFN au titre exonérations sur décision Etat	
RECETTES	495 765 € + 6 663 (perçu 496 911 € - dégrèvement jeunes agri 1344 = 495 567 € + 6663)	527 321 + 4799 (perçu 527 806 € - dégrèvement jeunes agri 1404 = 525 917 € + 4799)	543 613 + 8766 (perçu 543 613 € + 8766 - dégrèvement jeunes agri 1273 = 552 379 - 1273 = 551 106)	

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

DÉCIDE de maintenir les taux communaux pour l'année 2026.

Délibération 2026031007 : Subventions communales et extra communales 2026

Etant entendu l'avis de la commission municipale « finances » réunie le 02.03.2026,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 11 voix pour, 0 voix contre,
et 2 abstentions (Y. GOLLION pour la subvention communale Comité des Fêtes,
F. DAUBIN et Christian AMEUR pour la subvention communale Sourire de la Forêt),**

DECIDE du versement des subventions suivantes :

• **Associations communales :**

Comité des Fêtes	600 €
RCBB	2 000 € *
Sourire de la Forêt	2 250 €
La Fraternelle	1 000 €
Ateliers du Saint Laurent	400 €
ACIFL	400 €
Cavaliers de la Boue	300 €

*RCBB en 2 parties : solde de 500 € sous réserve du respect de conditions de consommation raisonnée d'énergie.

• **Associations extra communales :**

- Clic de l'Hôpital de Sully sur Loire : 150 €
- jeunes en IME : 50 € (100 € PEP 45 Gien)

Dit que les associations communales sont soutenues via le prêt de salles ou l'entretien de terrains ainsi que par les actions de communications réalisées par la mairie,

Dit que nos clubs sportifs que nous subventionnons accueillent des extérieurs, que nous soutenons les MFR via l'accueil de stagiaires, que nous participons à la Ligue lutte contre le cancer via la Marche rose.

Dit que ces engagements financiers seront notifiés par écrit (+signature d'un contrat d'engagement républicain comme le stipule la loi 2021-1109 du 24.08.2021).

Délibération 2026031008 : Budget pédagogique 2026 école

La commission municipale finances réunie le 02.03.2026 propose de reconduire le budget 2025

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

Valide le budget suivant :

Prise en compte des effectifs présentés au premier conseil d'école N-1/N		
<i>PV conseil école 04.11.2025 : 5 classes / PS 7 – MS 10 – GS 10 – 15 – CE1 12 – CE2 17 – CM1 19 – CM2 10 = 100</i>		
Domaine	Descriptif	Montant alloué
Fournitures scolaires (papeterie, matériel pédagogique)	Base effectif année N = effectif année scolaire N-1/N 48 € par élève (maternelles et primaires)	4 800
Livres de prix	Facture à payer en N pour année scolaire N-1/N 10 € par élève maternelle	270 819

	13 € CP à CM 1 19 € CM2	190 = 1 279
Coopérative scolaire (subvention pour sorties)	Versé en avril N pour année scolaire N-1/N 580 € par classe	2 900
Aide classe de découverte	Versé en avril N pour année scolaire N-1/N 130 € par élève, maximum 1 classe	3 120 € = remboursement prêt OCCE 130€ x 24 élèves /classe 2025
Investissement	700 € annuel	700
Piscine	Transport pris en charge par la CCL Facture entrées piscine prise en charge par la commune (4 classes de 10 séances à 23.50 €)	940
Photocopieur	CREDIT ANNUEL : 60 000 copies NB et 8 000 copies couleur (contrat négocié par la commune- budget annuel pris en charge par la commune de 2064 € TTC)	2064
Musique	Contrat septembre 2026 à juin 2026 renouvelable avec les CMr pour enseignement musique : 7 274.02€ (dénonciation possible avant le 15 mars 2026 – avis favorable renouvellement commission enfance 04.03.2026 sous réserve participation enseignantes fête de la musique)	7 274,02
TOTAL		23 077.02 €

Délibération 2026031009 : Budget pédagogique 2025 accueils de loisirs

Etant entendu le fonctionnement des accueils de loisirs et leur fréquentation,

Vu le bilan financier 2025 des structures,

Service	Coût	Participations familles	Aide CAF		Reste à charge commune
			PS et acalaps	Bonus ctg	
PERI M/S	53 920.00 €	20 040.00 €	7 568.00 €	1 728.00 €	24 584.00 €
MERCREDIS	29 920.00 €	9 800.00 €	3 512.00 €	802.00 €	15 806.00 €
VACANCES	33 115.00 €	9 725.00 €	4 133.00 €	12 512.00 €	6 745.00 €
TOTAL	116 955.00 €	39 565.00 €	15 213.00 €	15 042.00 €	47 135.00 €
			30 255.00 €		

Ados 2024/2025

Dépenses 1 432.41 € (minibus sorties + emplacement, nourriture et activités camping été)

Recettes 1 795 € (familles + CAF à hauteur de 800 €)

Soit un excédent hors frais de personnel de 362.59 €

+ frais de personnel 3715.40 €
= 3 352.81 €

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

Reconduit pour 2026 le budget suivant :

Pour les 3-12 ans :

600 € périscolaire

300 € pause méridienne

3€ par jour par enfant accueil de loisirs mercredis et vacances

10€ par sortie par enfant par semaine de vacances accueil de loisirs dans la limite d'une sortie par semaine avec transport pris en charge par la Communauté de communes des Loges

Pour les ados : 4000 €

Délibération 2026031010: Participation au coût des voyages scolaires organisés par le collège des Bordes année 2026

La commission municipale finances réunie le 02.03.2026 propose de reconduire pour 2026 la participation aux familles au coût des voyages scolaires organisés par le collège des Bordes.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

Vote une participation aux familles, des élèves du collège des Bordes domiciliés sur la commune, de 10 € par jour (limité à 10 jours) pour aider au financement des voyages scolaires organisés par l'établissement.

Les familles devront faire une demande auprès de la Mairie en justifiant la participation au voyage accompagné d'un RIB. Cette aide est accordée directement aux familles par virement bancaire.

Délibération 2026031011 et 2026031012: Budgets primitifs 2026

Vu l'endettement de la collectivité :

Emprunts	Echéances 2026	Echéances 2027	Echéances 2028	Echéances 2029
Commune 2007 extension gp scolaire	30 012.21 €	30 012.21 €	0.00 €	0.00 €
Commune 2015 Salle des Fêtes	11 955.80 €	11 955.80 €	11 955.80 €	5978.13 €

Emprunts	Echéances 2026	Echéances 2027	Echéances 2028	Echéances 2029	Echéances 2030
Assainissement 2015	7970.56€	7 970.56€	7 970.56€	7 970.56€	0

Etant entendu les éléments budgétaires prévisionnels 2026 :

- 2^{ème} année sur 4 de hausse de 3 points du taux de cotisation retraites CNRACL part patronale +6500 €
- Maintien FCTVA pour les dépenses de fonctionnement,
- Gel de la DGF, baisse des dotations d'investissement (DETR-DSIL -AGENCE DE L'EAU),
- Remboursement anticipé de l'emprunt à court terme souscrit en 2025.

- + agent technique à temps complet (30 000 €)

Vu les investissements 2026 :

PROJET ECOLE TRANCHE 1 (rénovation de 2 classes et construction restaurant scolaire)					
DEPENSES			RECETTES		
Objet	Montant	Payé	Aide	Montant	Versement
Travaux + avenants	1 221 803.59 -5 899.42 € HT / 1 473 243.61 € TTC	2025=1 017 661.10 2024=269 740.35	DSIL 2022	226 000 €	2024=67 800 2025= 35 099
Maîtrise d'œuvre Muller	79 677 € HT / 95 612.40 € TTC	2025=20 250 2024=12 150 2023= 4050	Département 2022	50 000 €	2024= 30 000
Maîtrise d'œuvre Delage	49 425 € HT /59 310 € TTC	2025= 16 896 2024=28 783.20 2023= 7752 €	Fonds concours CCL	50 000 €	2024= 15 000
Bureaux de contrôle	TF = 9 950 € HT / 11 940 € TTC TC= 2 300 HT / 2 760 TTC	2025=5 635.26 2024= 7 724.30 € - paiements indus 2387.22 = 5 337.08 2023= 2 700 €	DETR 2023	98 000 €	2024= 29 400
Divers	Cuve gaz 1 222.50 Branch élec 1 684.80 Branch eau 2 248.42 Panneau région 97.20	2025= 5 252.92	Département 2023	17 166 €	2024= 10 299.60
			Fonds vert 2024	19 554 €	2024= 5 866
			ADEME 2024	24 000 €	
			FEDER 2025	189 278.25 €	2025= 56 783.47
			PETR 2025	39 000 + 103 800 = 142 800 €	2025= 51 900 + 19 500
			CEE 2026	En attente conventions 8 000 €	
COUT TOTAL : 1 648 118.93 € TTC Payé 2023 : 14 502 € Payé 2024 : 316 010.63 € Payé 2025 : 1 071 386.88 € Soit un Total payé : 1 401 899.51 € Reste à payer : 246 819.42			MONTANT ALLOUE : 816 798.25 € MONTANT EN ATT NOTIF : 8 000 € Versé 2024 : 158 295.60 € Versé 2025 : 163 282.47 € Soit un Total versé : 321 578.07 € Reste à percevoir sur alloué: 495 220.18 €		
816 798.25 € DE SUBVENTIONS + 269 904 € DE FCTVA = 66 % DU COUT TOTAL DU PROJET					

Incendie

Création de bornes incendies : angle de la route du Briou et du chemin de la Moisellerie, angle route des Ferganats et chemin de la Fontaine Blanche

Création d'une réserve d'eau de 60m³ RD 948

Devis EXEAU TP (SIREN 434 032 645) : 23 400 € HT

Demandes de financements DETR-DSIL + Fonds vert 80 %

Projet de réhabilitation et d'amélioration de bâtiments communaux

Réfection charpente salles bleue et simon destinées aux accueils de loisirs, préau école

Devis GARAVOGLIA (SIREN 750 588 170) : 4 920 € HT

Installation climatisation salle de classe maternelle et dortoir

Devis ENTREPRISE ROUSSEAU (SIREN 445 112 063) : 10 554.28 € HT

Installation caméra de vidéosurveillance nouvel équipement sportif City stade

Extension réseau de vidéosurveillance

Devis EIFFAGE (SIREN 329 009 559) : 4 534.79 € HT

Aménagement parcelle cadastrale AK 285 ateliers municipaux :

Devis VERT NATURE 45 : 15 315 € HT

Standard téléphonique reliant les bâtiments communaux

Devis Unify Télécom (SIREN 832 040 273) : 2 250 € HT

Soit un total de 37 574.07 € HT. (+ dépose chaudière gaz école pour repose salle bleue)

Demande de financement Département du Loiret 80%

Véhicule services techniques 15 000 €

Assainissement collectif

Programme d'investissement pluriannuel 2026-2028 de 30 000 € de travaux sur 3 ans :

- 1- Curage des roseaux
- 2- Traitement des eaux parasites : travaux préconisés de reprise étanchéité, changement de joint
- 3- Réhabilitation ponctuelle d'équipements : armoire électrique, vérins

Devis estimatifs de 30 000 € HT issus du Diagnostic du réseau remis en mars 2024 par le bureau d'études BIOS (SIREN 484 059 142)

Demandes de financements DETR-DSIL 40% + Agence de l'eau 40%

Etant entendu les projections d'équilibres budgétaires établies par la commission municipale finances réunie le 02.03.2026 :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2026

Fonctionnement DÉPENSES		
Charges à caractère général (+5000 € voirie pour imprévus)	300 000	30.91%
Charges de personnel	530 000	54.61%
Autres charges de gestion courante	100 000	10.30%
Attribution de compensation CCL/Degrey TF	20 000	2.06%
Remboursement intérêts des emprunts	20 000	2.06%
Provisions pour dépréciation	500	0.05%
Total	970 500	
Fonctionnement RECETTES		
Résultat de fonctionnement reporté	331 564	30.91%
Produits des services	110 000	54.61%
Impôts et taxes	630 000	10.30%
Dotations	260 000	2.06%
Revenus des immeubles	20 000	2.06%
Total	1 351 564	
DEPENSES-RECETTES 2026	381 064	

Investissement DÉPENSES	
Remboursement capital des emprunts	38 975
Projet Ecole (cptes 23)	247 000
Emprunt CT à rembourser	470 000
Autres inv.	305 551
Total	1 061 526
Investissement RECETTES	
FCTVA	145 000
Taxe d'aménagement	5 000
Virement de section de fonctionnement	381 064
Subvention investissement 2025	495 000
Excédent d'investissement	35 462
Total	1 061 526

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2026

Fonctionnement DÉPENSES			Investissement DÉPENSES	
Charges à caractère général	6 000	13,15 %	Amortissement	16 960
Charge de personnel	5 000	10,96 %	Remboursement capital emprunts	7 470
Atténuation de produits	1 200	2,63 %	INVESTISSEMENTS	42 574
Amortissement	30 932	67,79 %		
Intérêts emprunts	500	1,10 %		
Provisions pour dépréciation	500	1,10 %		
Charges exceptionnelles	500	1,10 %		
Autres charge de gestion courante	1 000	2,19 %		
Total	45 632		Total	67 004
Fonctionnement RECETTES			Investissement RECETTES	
Amortissement	16 960	22,55 %	Amortissement	30 932
Produits service	35 000	46,54 %	Excédent de d'investissement reporté	6 501
Résultat de fonctionnement reporté	23 243	30,91 %		
			Virement de la section de fonctionnement	29 571
Total	75 203			
			Total	67 004
DÉPENSES RECETTES 2026	29 571			

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

**Autorise le Maire, par délibération, à effectuer des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs dépenses de personnel (fon-
gibilité des crédits)**

Vote les budgets primitifs 2026, détails par chapitres :

BUDGET PRINCIPAL :

Chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	381 064.00 €
Chapitre D 011	Charges à caractère général	300 000.00 €
Chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	530 000.00 €
Chapitre D 014	Atténuation de produits	20 000.00 €
Chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	100 000.00 €
Chapitre D 66	Charges financières	20 000.00 €
Chapitre D 68	Dotations aux provisions et dépréciations	500.00 €
	Total dépenses de fonctionnement	1 351 564.00 €
Chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	331 564.08 €
Chapitre R 013	Atténuations de charges	0.00 €
Chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	110 00.00 €
Chapitre R 73	Impôts et taxes	6 615.00 €
Chapitre R 731	Fiscalité locale	630 000.00 €
Chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	253 384.92 €
Chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	20 000.00 €
	Total recettes de fonctionnement	1 351 564.00 €

Chapitre R 001	Solde d'exécution reporté			35 462.89 €
Chapitre R 001	Virement section fonctionnement			381 064.00 €
Chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves			149 779.82 €
Chapitre R 13	Subventions d'investissements	495 220.18 €	0.00 €	495 220.18 €
Chapitre R 16	Emprunts et dettes assimilées			0.00 €
	Total recettes d'investissement			1 061 526.89 €
Chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées			509 000.00 €
Chapitre D 20	Immobilisations incorporelles			10 000.00 €
Chapitre D 21	Immobilisations corporelles			295 707.47 €
Chapitre D 23	Immobilisations en cours	246 819.42 €	0.00 €	246 819.42 €
	Total dépenses d'investissement			1 061 526.89 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT :

Chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	29 571.00 €
Chapitre D 011	Charges à caractère général	6 000.00 €
Chapitre D 012	Charges de personnel	4 998.36 €
Chapitre D 014	Atténuations de produits	1 200.00 €
Chapitre D 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	30 932.94 €
Chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	1 000.00 €
Chapitre D 66	Charges financières	500.00 €
Chapitre D 67	Charges exceptionnelles	500.00 €
Chapitre D 68	Dotations aux provisions	500.00 €
	Total dépenses de fonctionnement	75 202.30 €
Chapitre R 002	Résultat d'exploitation reporté	23 242.86 €
Chapitre R 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	16 959.44 €
Chapitre R 70	Vente de produits fabriqués, prestations de services,	35 000.00 €
	Total recettes de fonctionnement	75 202.30 €

Chapitre D 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	16 959.44 €
Chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées	7 590.00 €
Chapitre D 21	Immobilisations corporelles	42 456.15 €
	Total dépenses d'investissement	67 005.59 €
Chapitre R 001	Solde d'exécution de la section investissement reporté	6 501.65 €
Chapitre R 021	Virement de la section d'exploitation	29 571.00 €
Chapitre R 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	30 932.94 €
	Total recettes d'investissement	67 005.59 €

Délibération 2026031013 : Plan intercommunal de Sauvegarde

Lors de sa séance du 27.10.2025, le conseil communautaire a adopté le Plan intercommunal de sauvegarde.

Après présentation de ce plan,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

Autorise Mme le Maire à signer la CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET BATIMENTAIRES DANS LE CADRE De la mise en œuvre du PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (avis favorable du CST du CDG45 du 12.02.2026)

Délibération 2026031014 : Action culturelle programme « En scène » 2026

Politique du Département du Loiret de renforcer l'attractivité du territoire Loirétain et garantir une politique culturelle dynamique pour tous : mis en place saison culturelle annuelle départementale « EN SCÈNE! » en participant à l'achat d'une prestation pour tout spectacle dit des « arts vivants » (théâtre, danse, musique et arts du cirque) programmé par la commune et donné par une association culturelle ou un artiste installé dans le département du Loiret ou dans les départements de la Région Centre-Val de Loire et limitrophes (Cher, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Nièvre, Seine-et-Marne, Yonne et Essonne) sur une commune autre que celle accueillant le spectacle.

2 dossiers par an par collectivité

Pour les spectacles ayant lieu du 01.03.2026 au 31.08.2026 → Date limite de dépôt au 31.12.2025.

Pour les spectacles ayant lieu du 01.09.2026 au 28.02.2027 → Date limite de dépôt au 31.05.2026.

Sur proposition de la commission municipale « sport, culture, vie associative et communication »,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

Décide de :

- **Mettre en place une seconde action culturelle EN SCENE en 2026**
- **Choisir la prestation Concert Chabada Swing par l'Association EMMA LA VOIX DU SWING (SIRET : 450 307 509 00031) le 26.09.2026 à la salle des fêtes à 20h30 pour un coût de 1 635,25 € TTC.**
- **Solliciter le département du Loiret pour cette action dans le cadre du programme « En scène 2026 ». Spectacle subventionnable à hauteur de 50%.**
- **Fixer le prix d'entrée à 7 € avec gratuité pour les moins de 6 ans.**

Pas de questions diverses

Pièce jointe au procès-verbal : note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2026.

La séance est close à 22h30.

**Le Maire,
Florence BONDUEL.**



**Le Secrétaire de séance,
Yann GOLLION
Conseiller municipal.**



Procès-verbal :

1/ Adopté le : 19.03.2026 .

2/ Affiché à la porte de la Mairie le : 24/03/2026

3/ Mis en ligne sur le site internet de la commune www.bouzylaforet.fr le : 24/03/2026 .

Note de présentation brève et synthétique

Budget primitif 2026

Selon l'article L. 2313-1 du CGCT, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est annexée au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir tous les enjeux.

1. Éléments de contexte : économique, social, évolution de la population ...

Commune rurale située en Région Centre Val de Loire dans le département du Loiret. Territoire rural de 37 km² comptant 1246 habitants (population totale de référence insee au 01.01.2023 en vigueur au 01.01.2026) à faible activité économique.

Commune implantée dans l'arrondissement d'Orléans et le canton de Châteauneuf sur Loire.

Collectivité rattachée à la Communauté de communes des Loges (20 communes) dont les compétences sont les suivantes :



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME

- Définir les objectifs de développement du territoire dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Instruire, pour le compte des communes, les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Accompagner les chets d'entreprises dans l'implantation et le développement de leurs activités
- Promouvoir l'offre foncière à vocation économique
- Soutenir les activités de proximité : commerce, artisanat, services et circuits courts

TOURISME

- Soutenir les actions de l'Office Intercommunal de tourisme
- Promouvoir le territoire en lien avec les professionnels du tourisme

LOGEMENT

- Accompagner financièrement les propriétaires pour la rénovation énergétique des logements
- Apporter la garantie financière aux bailleurs sociaux pour la réalisation de nouveaux logements

CADRE DE VIE

Valoriser les centres-boues des communes de la Communauté de Communes des Loges par des aménagements urbains et paysagers



SERVICES À LA POPULATION

PETITE ENFANCE

- Accueillir collectivement les enfants de 0 à 4 ans au sein d'équipements dédiés au jeune public
- Informer, orienter et accompagner les familles et les assistants maternels dans le cadre des RAM

SANTÉ

- Renforcer l'offre de santé sur le territoire de la Communauté de Communes des Loges
- Financer des maisons pluridisciplinaires de santé pour favoriser l'installation de professionnels libéraux
- Assurer le fonctionnement du centre intercommunal de santé

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Construire, entretenir et garantir le bon fonctionnement des salles de sports et des piscines



ENVIRONNEMENT

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en œuvre de leur installation
- Contrôler le bon fonctionnement des installations

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DU RISQUE INONDATION

- Assurer l'entretien des digues de la Loire
- Restaurer et entretenir les cours d'eau. Cette mission est déléguée aux syndicats de rivière

GESTION DES DÉCHETS

Cette mission est déléguée au SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire



PATRIMOINE

VOIRIE

VOIRIE :
Rénover, réaménager et entretenir les voiries d'intérêt communautaires et les itinéraires cyclables et piétonniers définis au schéma directeur des mobilités actives et/ou desservant les zones d'activité et les équipements d'intérêt supra communal

BÂTIMENTS :

- Définir les programmes de construction, suivre la réalisation
- Assurer l'entretien des bâtiments communautaires

Gens du VOYAGE :

Gérer l'aire d'accueil de Châteauneuf-sur-Loire

Tissu associatif développé dans les domaines autant festifs, sportifs que culturels (brocante, football, gym, théâtre, pétanque, ping-pong, randonnée..).

Projets culturels menés par la collectivité :

- constellation culturelle « Mon Pays, Mon Val, Ma Forêt », l'Art entre Loire et Campagne », établit entre les communes de Bouzy-la-forêt, Darvoy, Fay-aux-Loges, Férolles, Jargeau (commune référente) et Sandillon permet d'offrir un spectacle sur le thème de la magie et contribuer à la Manifestation les Esprits de la Forêt autour du livre et de la Forêt,
- animation fête nationale en partenariat avec le comité des fêtes.
- Action culturelle programme « En scène » avec le soutien du Département du Loiret
- Participation à la Ligue lutte contre le cancer via la Marche rose.

Une école comptant 112 élèves scolarisés de la petite section de maternelle au CM2 répartis sur 5 classes.
Semaine scolaire de 4 jours.

Service de restauration scolaire en régie avec mise en œuvre de la loi Egalim.

ALSH périscolaire matins/ soirs et mercredis, ALSH extrascolaire premières semaines des vacances d'hiver, de printemps et de Toussaint + mois de juillet.

Structures déclarées auprès du service départemental de la jeunesse et des sports et bénéficiant du soutien financier de la caisse d'allocations familiale du Loiret.

Organisation de 3 journées et une semaine de camps à destination des ados collégiens

Mise en place de chantiers et stages à caractère éducatifs durant les grandes vacances scolaires pour les jeunes de 16-18 ans.

Gestion directe de l'assainissement collectif (station de 350 EH) avec un budget annexe.

Gestion eau potable en syndicat intercommunal avec la commune voisine de Bray-St Aignan.

Actions sociales : un CCCAS, concours maisons fleuries avec remise de prix, bon d'achat naissance, aide au financement du dispositif de téléalarme

Marché mensuel comptant une dizaine de producteurs locaux

2. Equipe municipale

2.1 Composition

Conseil municipal composé de 15 élus depuis le 15.03.2020.

2.2 Indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus

NOM PRENOM			FONCTION	MONTANT ANNUEL BRUT perçu en 2025	POURCENTAGE INDICE BRUT TERMINAL DE LA FPT
Mme	BONDUEL	Florence	Maire	21 703.44 € (1 808.62 € /mois)	44 %
Mr	TONDU	Jean-Claude	Adjoint	9 766.56 € (813.88 € /mois)	19.8 %
Mme	VUILLET	Sylvie	Adjointe	8 632.08 € (719.34 € /mois)	17.5 %
Mr	TOUSSAINT	Christian	Adjoint	9 766.56 € (813.88 € /mois))	19.8 %
Mme	BADAIRE	Gilberte	Conseillère Délégée	4 883.28 € (406.94 € /mois)	9.9 %

Pas d'avantage en nature versé aux élus.

2.3 Formation

Les collectivités ont l'obligation de prévoir un budget formation équivalent au minimum à 2 % du montant total des indemnités de fonction de leurs élus.

Parallèlement au droit à la formation financé par leur collectivité, les élus locaux bénéficient tous d'un droit individuel à la formation (DIFE) accessible sur moncompteformation.gouv.fr.

BP 2026 : 3000 € soit 5.2%

3. Analyse financière :

3.1 Taux d'imposition 2026 des taxes directes locales communales

Maintien des taux communaux votés en 2025.

- taxe d'habitation (résidences secondaires, locaux meublés non affectés à l'habitation principale): 12.71 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties :38.43 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 91.74 %

3.2 Emprunts en cours au 01.01.2026

Budget principal :

- emprunt 1 (école 2007) : 60 024.42 € / échéance 2027

- emprunt 2 (salle des fêtes 2015) : 41 845.53 € / échéance 2029

Encours de la dette 01.01.2025 : 101 869.95 €

Budget annexe assainissement :

- emprunt (2015) : 35 867.24 € / échéance 2029

Encours totale de la dette : 01.01.2026 : 137 737.19 €

3.3 Analyse globale 2026

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2026				
Fonctionnement DÉPENSES			Investissement DÉPENSES	
Charges à caractère général (+50000 € voirie pour imprévus)	300 000	30,91 %	Remboursement capital des emprunts	38 975
Charge de personnel	530 000	54,61 %	PROJET Ecole (cotes 23)	247 000
Autres charge de gestion courante	100 000	10,30 %	Emprunt CT à rembourser	470 000
Attribution de compensation CCL/Degrey TF	20 000	2,06 %	Autres inv.	305 551
Remboursement Intérêts des emprunts	20 000	2,06 %		
Provisions pour dépréciation	500	0,05 %		
Total	970 500		Total	1 061 526
Fonctionnement RECETTES			Investissement RECETTES	
Résultat de fonctionnement reporté	331 564	24,53 %	ECTVA	145 000
Produits des services	110 000	8,14 %	Taxe d'aménagement	5 000
Impôts et taxes	630 000	46,61 %	Virement de section de fonctionnement	381 064
Dotations	260 000	19,24 %	Subventions investissement 2025	495 000
Revenus des immeubles	20 000	1,48 %	Excédent d'investissement	35 462
Total	1 351 564		Total	1 061 526
DEPENSES-RECETTES 2026	381 064			

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2026				
Fonctionnement DÉPENSES			Investissement DÉPENSES	
Charges à caractère général	6 000	13,15 %	Amortissement	16 960
Charge de personnel	5 000	10,96 %	Remboursement capital emprunts	7 470
Atténuation de produits	1 200	2,63 %	INVESTISSEMENTS	42 574
Amortissement	30 932	67,79 %		
Intérêts emprunts	500	1,10 %		
Provisions pour dépréciation	500	1,10 %		
Charges exceptionnelles	500	1,10 %		
Autres charge de gestion courante	1 000	2,19 %		
Total	45 632		Total	67 004
Fonctionnement RECETTES			Investissement RECETTES	
Amortissement	16 960	22,55 %	Amortissement	30 932
Produits service	35 000	46,54 %	Excédent de d'investissement reporté	6 501
Résultat de fonctionnement reporté	23 243	30,91 %		
			Virement de la section de fonctionnement	29 571
Total	75 203		Total	67 004
DEPENSES-RECETTES 2026	29 571			

3.4 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Association communale RCBB : 2000 €
 Association communale Ateliers du St Laurent : 400 €
 Association communale Comité des Fêtes : 600 €
 Association communale la Fraternelle : 1 000 €
 Association communale le Sourire de la Forêt : 2 250 €
 Association communale ACIFL : 400 €
 Association communale Cavaliers de la Boue : 300 €
 Association extra communale Clic de l'Hôpital de Sully sur Loire : 150 €
 Association extra communale PEP 45 : 100 €

En application de la loi du 24 août 2021, signature d'un contrat d'engagement républicain entre la collectivité et l'association bénéficiaire de l'aide publique.

Les associations communales sont soutenues via le prêt de salles ou l'entretien de terrains ainsi que par les actions de communications réalisées par la mairie,

Nos clubs sportifs que nous subventionnons accueillent des extérieurs, nous soutenons les MFR via l'accueil de stagiaires, nous participons à la Ligue lutte contre le cancer via l'organisation de la Marche rose.

3.5 Effectif de la collectivité et charges de personnel

Tableau des effectifs du personnel communal 01.01.2026

Filière	Grade	Emploi	Temps de travail	Effectif		
				Emploi permanent	Emploi non permanent	Occupation
Administrative	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Responsable des services communaux	35/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint administratif	Secrétaire administrative	35/35 ^{ème}	1		
	Agent administratif	Agent d'accueil	20/35 ^{ème}		1 – Accroissement temporaire activité 19.09.2025 au 18.09.2026	Contractuel
Technique	Adjoint technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint technique	Agent des services techniques « Bâtiments, espaces verts, voirie »	35/35 ^{ème}	1		Titulaire en disponibilité - pourvu par contractuel en remplacement à hauteur de 31/35 ^{ème}
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Cuisinier scolaire	35/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint technique	Agent d'entretien des locaux et Aide cuisine	30/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint technique	Surveillance restauration scolaire et entretien des locaux	20.50/35 ^{ème}	1		Stagiaire

Filière médico-sociale	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	ATSEM + Animation accueil périscolaire	32,75/35 ^{ème}	1		Titulaire
Animation	Adjoint d'animation	Direction ACM périscolaire + centre de loisirs + ados	35/35 ^{ème}	1		Stagiaire
	Adjoint d'animation	ATSEM + Animation périscolaire et centre de loisirs	35/35 ^{ème}	1		Titulaire
	Adjoint d'animation	Animation – accueil périscolaire + animation centre de loisirs	35/35 ^{ème}	1		Contractuel
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	Intervention musicale auprès des élèves élémentaires	2,5/20 ^{ème}	1		Non occupé
14 agents						

4. Travaux et projets 2026 :

Solde du projet de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire : installation système de chauffage géothermique, isolation de deux classes existantes, création d'un pôle de restauration surplombé de panneaux photovoltaïques

En partenariat avec la Communauté de communes des Loges, création d'un lotissement derrière l'Eglise

Achat véhicule communal en remplacement utilitaire

Incendie : création de 2 bornes et d'une réserve d'eau en lisière de forêt

Assainissement : curage de la station d'épuration

Réflexion à mener :

Réhabilitation du presbytère